

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS A 18 H 30
ORDRE DU JOUR

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR M. EBERHART

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

RAPPORTEUR M. GIMET

2. BUDGET COMMUNE- COMPTE DE GESTION 2008
3. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE DE GESTION 2008
4. BUDGET POMPES FUNEBRES – COMPTE DE GESTION 2008

*Monsieur le Maire quitte la séance
La séance est présidée par Monsieur GARDIOL*

RAPPORTEUR M. DAUMESNIL

5. BUDGET COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2008
6. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2008
7. BUDGET POMPES FUNEBRES – COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Monsieur le Maire reprend la séance

RAPPORTEUR M. GIMET

8. BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS 2008
9. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2008
10. BUDGET POMPES FUNEBRES – AFFECTATION DES RESULTATS 2008
11. VOTE DES 3 TAXES
12. BUDGET PRIMITIF 2009 – COMMUNE
13. BUDGET PRIMITIF 2009 – CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL
14. BUDGET PRIMITIF 2009 – POMPES FUNEBRES
15. RÉCAPITULATIF DES MARCHES 2008 : MAPA ET FORMALISES non soumis au vote

16. ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

17. PARTICIPATION DE LA COMMUNE A DIFFERENTS ORGANISMES

18. ATTRIBUTION SUBVENTION AU C.C.A.S.

RAPPORTEUR M. DELANOIX

19. ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS FACADES

20. DENOMINATION DE CHEMINS COMMUNAUX

21. ACHAT COMMUNE/LAMBIE

RAPPORTEUR M. REBOUL

22. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PROXIMITE 2009 : DIVERSES VOIRIES COMMUNALES

RAPPORTEUR Mme GUINET

23. TARIFS VACANCES DE PAQUES

RAPPORTEUR Mme GIUDICELLI

24. TARIF STAGE VACANCES DE PRINTEMPS ORGANISE PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES 114 BOUCANS » :

L'an deux mille neuf et le vingt six mars, à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Chamas, régulièrement convoqués, au nombre prescrit par la loi, se sont réunis au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **GIMET René, Maire** :

PRESENTS :

**M. GARDIOL - Mme GUINET – Mme BARIELLE – M. REBOUL – Mme GIUDICELLI – M. GRASSET
Mme SPITERI – M. DELANOIX Adjoints**

**M. JOSEPH – M. DAUMESNIL – M. REYRE – Mme BELTRAN – M. TRANCHECOSTE
Mme IMBERT – Mme NAVA – Mme VIAL – Mme SEGUIN – Mme BERNARD – M. GORGET
M. BOISSET – Mme PASTOR – M. EBERHART – M. STEGER – M. MAGNAN – Mme BRICOUT
Mme TERACHER – Mme RAMOS – M. VALLETTE Conseillers municipaux**

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GRASSET

RAPPORTEUR M. EBERHART

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Après lecture de la séance précédente celle-ci est adoptée à l'**UNANIMITÉ**

RAPPORTEUR M. GIMET

2. BUDGET COMMUNE– COMPTE DE GESTION 2008

Le rapporteur présente et commente à l'assemblée délibérante le compte de gestion 2008 pour la commune.
Le compte laisse apparaître :

Excédent de la section de fonctionnement : 566 534,72 €
Déficit de la section d'investissement : 815 099,37 €

Soit un déficit global de clôture de : 248 564,65 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

3. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE DE GESTION 2008

Le rapporteur présente et commente à l'assemblée délibérante le compte de gestion 2008 pour le centre nautique municipal.
Le compte laisse apparaître :

Excédent de la section d'exploitation : 238 704,77 €
Déficit de la section d'investissement : 100 493,18 €

Soit un excédent global de clôture de : 138 211,59 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

4. BUDGET POMPES FUNEBRES – COMPTE DE GESTION 2008

Le rapporteur présente et commente à l'assemblée délibérante le compte de gestion 2008 pour le cimetière.
Le compte laisse apparaître :

Excédent de la section d'exploitation : 4 562,86 €
Déficit de la section d'investissement : 4 562,84 €

Soit un excédent global de clôture de : 0,02 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

Monsieur le Maire quitte la séance
La séance est présidée par Monsieur GARDIOL

RAPPORTEUR M. DAUMESNIL

5. BUDGET COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le rapporteur présente et commente à l'assemblée délibérante le compte administratif pour la commune.
Le compte laisse apparaître :

Excédent de la section de fonctionnement : 566 534,72 €
Déficit de la section d'investissement : 815 099,37 €

Soit un déficit global de clôture de : 248 564,65 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **22 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

6. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le rapporteur présente et commente à l'assemblée délibérante le compte administratif pour le centre nautique municipal.
Le compte laisse apparaître :

Excédent de la section d'exploitation : 238 704,77 €
Déficit de la section d'investissement : 100 493,18 €

Soit un excédent global de clôture de : 138 211,59 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **22 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

7. BUDGET POMPES FUNEBRES – COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Excédent de la section d'exploitation : 4 562,86 €
Déficit de la section d'investissement : 4 562,84 €

Soit un excédent global de clôture de : 0,02 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **22 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

Monsieur le Maire reprend la séance

RAPPORTEUR M. GIMET

8. BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS 2008

Le rapporteur présente les résultats de l'exercice 2008 et les affectations :

RESULTATS 2008	
Excédent de fonctionnement 2008 à affecter en 2009	566 534,72 €
solde d'investissement 2008	- 815 099,37 €
solde des restes à réaliser 2008	- 329 589,63 €
BESOINS DE FINANCEMENT (solde + restes à réaliser)	1 144 689,00 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2008	
Affectation au 1068 (couverture du besoin de financement)	566 534,72 €
Déficit/excédent de fonctionnement (reporté au 002)	- €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR** et **6 CONTRE**.

9. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2008

Le rapporteur présente les résultats de l'exercice 2008 et les affectations :

RESULTATS 2008	
Excédent de fonctionnement 2008 à affecter en 2009	238 704,77 €
solde d'investissement 2008	- 100 493,18 €
solde des restes à réaliser 2008	- €
BESOINS DE FINANCEMENT (solde + restes à réaliser)	- 100 493,18 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2008	
Affectation au 1068 (couverture du besoin de financement)	100 493,18 €
Excédent de fonctionnement (reporté au 002)	138 211,59 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR** et **6 CONTRE**.

10. BUDGET POMPES FUNEBRES – AFFECTATION DES RESULTATS 2008

Le rapporteur présente les résultats de l'exercice 2008 et les affectations :

RESULTATS 2008	
Excédent de fonctionnement 2008 à affecter en 2009	4 562,86 €
solde d'investissement 2008	- 4 562,84 €
solde des restes à réaliser 2008	- €
BESOINS DE FINANCEMENT (solde + restes à réaliser)	- 4 562,84 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2008	
Affectation au 1068 (couverture du besoin de financement)	- 4 562,84 €
excédent de fonctionnement (reporté au 002)	0,02 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR** et **6 CONTRE**.

11. VOTE DES 3 TAXES

Le rapporteur propose d'approuver les taux suivants qui correspondent à une stabilisation des taux par rapport à l'année 2008.

	Taux 2008	variation proportionnelle	Taux 2009	Bases 2009	produit attendu
TH	18,15	1,000000	18,15	7 834 000	1 421 871
TFB	28,1		28,10	5 281 000	1 483 961
TFNB	81,95		81,95	51 700	42 368
					2 948 200 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les trois taxes sont approuvées à **23 VOIX POUR** et **6 CONTRE**.

Interventions :

Saint-Chamas Autrement : Vous n'augmentez pas les taux mais les bases locatives cadastrales augmentant les impôts locaux vont augmenter quand même. Vous auriez pu faire le choix de garder le même niveau de recettes et faire un effort sur les taux pour alléger au maximum le poids fiscal pour nos concitoyens. Vous nous avez donné les chiffres il y a quinze jours, nous sommes largement supérieurs à la moyenne nationale. Nous vous redemandons à ce soit utilisé toutes les possibilités d'exonérations qui sont laissées à la décision des conseils municipaux pour la taxe d'habitation, notamment en faveur des personnes handicapées et invalides.

M. GIMET : Les taux restent inchangés. C'est une année d'attente. On peut voir pour les abattements pour les personnes handicapées. On pourra le faire délibérer pour une application l'année prochaine. On en parlera en commission finances.

12. BUDGET PRIMITIF 2009 – COMMUNE

Le rapporteur commente le budget prévisionnel chapitre par chapitre en ce qui concerne la section fonctionnement et ce qui concerne la section d'investissement.

Le conseil municipal vote chapitre par chapitre tant en investissement qu'en fonctionnement, le budget primitif 2009 de la commune.

Monsieur le Maire pourra effectuer des transferts de crédit, d'article à article à l'intérieur même du chapitre. Le budget prévisionnel 2009 pour la commune, est établi en recettes comme en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	: 9 053 668,38 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	: 5 409 139,29 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

13. BUDGET PRIMITIF 2009 – CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL

Le rapporteur commente le budget prévisionnel chapitre par chapitre en ce qui concerne la section fonctionnement et ce qui concerne la section d'investissement.

Le conseil municipal vote chapitre par chapitre tant en investissement qu'en fonctionnement, le budget primitif 2009 du centre nautique municipal.

Monsieur le Maire pourra effectuer des transferts de crédit, d'article à article à l'intérieur même du chapitre. Le budget prévisionnel 2009 pour du centre nautique municipal, est établi en recettes comme en dépenses à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION	: 374 444,10 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	: 796 560,83 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

14. BUDGET PRIMITIF 2009 – POMPES FUNEBRES

Le rapporteur commente le budget prévisionnel chapitre par chapitre en ce qui concerne la section fonctionnement et ce qui concerne la section d'investissement.

Le conseil municipal vote chapitre par chapitre tant en investissement qu'en fonctionnement, le budget primitif 2009 du service extérieur des pompes funèbres.

Monsieur le Maire pourra effectuer des transferts de crédit, d'article à article à l'intérieur même du chapitre. Le budget prévisionnel 2009 pour du service extérieur des pompes funèbres, est établi en recettes comme en dépenses à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION	: 13 467,02 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	: 18 029,86 €

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le budget est approuvé à **23 VOIX POUR et 6 CONTRE.**

15. RÉCAPITULATIF DES MARCHES 2008 : MAPA ET FORMALISES non soumis au vote

Conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics, le rapporteur récapitule à l'assemblée les marchés passés durant l'année 2008, dans le cadre des Marchés A Procédure Adaptée et de Procédure Formalisée.

MARCHES travaux 2008			
Date d'attribution	Objet	Entreprise	Montant HT
04/04/2008	Travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école Gabriel Peri - Lot N° 1 : Gros œuvre, maçonnerie, charpente couverture, revêtements de sol durs et faïences	SEE MERCADER Miramas	48624,20 €
04/04/2008	Travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école Gabriel Peri - Lot N° 2 : Menuiseries extérieures, métallerie	ETS ROGIER Roquevaire	6890,00 €
04/04/2008	Travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école Gabriel Peri - Lot N° 3 : Doublage, cloisons sèches, plafonds suspendus, menuiserie intérieures en bois	STE EBRARD Senas	19532,40 €
04/04/2008	Travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école Gabriel Peri - Lot N° 4 : Electricité, courant forts et faibles et ventilation	HORIZON ELECTRONIQUE Miramas	7243,94 €
04/04/2008	Travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école Gabriel Peri - Lot N° 5 : Plomberie, sanitaires, chauffage	ETS DRELON Saint-Chamas	9897,00 €
04/04/2008	Travaux pour l'aménagement d'une salle de classe à l'école Gabriel Peri - Lot N° 6 : Peinture, finition et nettoyage	ETS LABARRE Sorgues	3170,00 €
29/08/2008	Aménagement d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table et de vestiaires au pavillon Gérard Fortuné de la Poudrière - Lot N° 1	Ent S.E.E. MERCADER Miramas	65470,00 €
29/08/2008	Aménagement d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table et de vestiaires au pavillon Gérard Fortuné de la Poudrière - Lot N° 2	Ent PROVENCE MENUISERIE Miramas	16600,00 €
29/08/2008	Aménagement d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table et de vestiaires au pavillon Gérard Fortuné de la Poudrière - Lot N° 3	Ent PROVENCALE DE PEINTURE Miramas	69264,50 €
29/08/2008	Aménagement d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table et de vestiaires au pavillon Gérard Fortuné de la Poudrière - Lot N° 4	Ent HORIZON ELECTRONIQUE Miramas	20989,70 €

29/08/2008	Aménagement d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table et de vestiaires au pavillon Gérard Fortuné de la poudrerie - Lot N° 5	Ent PRO-CHAUFF Miramas	17628,00 €
29/08/2008	Aménagement d'une salle de danse, d'une salle de tennis de table et de vestiaires au pavillon Gérard Fortuné de la poudrerie - Lot N° 6	Ent PROVENCALE DE PEINTURE Miramas	6055,00 €

MARCHES fournitures 2008			
Date d'attribution	Objet	Entreprise	Montant HT
06/05/2008	Fourniture et mise en place de 40 ordinateurs	Reprographie du soleil 13150 Tarascon	19205,20 €
05/06/2008	Fourniture de colis de Noël pour les anciens de la commune	P.J.V. 92390 VILLENEUVE LA GARENNE	33140 €

MARCHES services 2008			
Date d'attribution	Objet	Entreprise	Montant HT
09/11/2007	Prestation de séjours à la montagne	LE VILLAGE Ancelle	46113,80 €
03/04/2008	Prestation de séjours à la montagne	LE VILLAGE Ancelle	24287,80 €
02/05/2008	Prestation de séjours d'été	EAU VIVE PASSION Gap	28210,00 €
28/05/2008	Entretien et maintenance de l'éclairage public	SNEF 13240 SEPTÈME LES VALLONS	17670,00 €
16/06/2008	Réalisation de prestation de nettoyage des voies et lieux publics	S.A. NICOLLIN	298090,00 €
24/07/2008	Entretien annuel du stade Molleton	SARL PROVENCE ENVIRONNEMENT Lançon de Provence	19460,00 €
02/10/2008	Contrat d'entretien et de maintenance des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire et des climatiseurs de la ville de Saint-chamas	Ent ELYO-SUEZ Vitrolles	4240,00 €

16. ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le total de l'article 6574 est de 316 373 €

SECURITE CIVILE

article	fonction	service	Fournisseur	2008	2009
6574	113	CCFF	AMICALE DES POMPIERS CASERNE JEAN AYALA	245	245
6574	114	CCFF	COMITE FEUX ET FORETS	862	862
6574	114	CCFF	PREVENTION ROUTIERE	244	244

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

CULTURE TOURISME FESTIVITES ET COMMUNICATION

Art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	024	SCTO	ASS. LES AMIS DU CARNAVAL	4800	4800
6574	024	SMFE	COMITE DES FETES	90000	90000
6574	30	SCTO	GENEALOGIE	454	454
6574	30	SCTO	GRAINE DE CONTE		175
6574	30	SCTO	AUMONERIE ST CHAMAS-CORNILLON	300	300
6574	311	SCTO	ASS. LES TEMPS DE LA MUSIQUE	289	289
6574	311	SCTO	DANSE & CO	1200	1200
6574	311	SCTO	DEFI DANSE	175	175
6574	30	SCTO	SAINT-CHAMAS ART	200	200
6574	311	SCTO	DANSE ET EXPRESSIONS	1503	1503
6574	312	SCTO	COMPAGNIE REMUE MENAGE	200	200
6574	312	SCTO	PALETTE D'ART	250	250
6574	312	SCTO	LE«Z»ARTS CREATIFS		200
6574	322	SCTO	ASS. LES AMIS DU VIEUX ST CHAMAS	6600	6600
6574	95	SCTO	OFFICE DE TOURISME	17500	17500
6574	023	SCCP	SAINT-CHAMAS WEB	715	715
6574	95	SCTO	OFFICE DE TOURISME (emploi)	16000	16000
6574	95	SCTO	COUNTRY PIRATE	220	220
6574	95	SCTO	COMMERCANTS ET ARTISANS DE SAINT-CHAMAS	2000	2000

Mme RAMOS, Mme BERNARD se retirent du vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

ECOLES

Les coopératives des écoles bénéficient de subventions au titre des projets pédagogiques selon le calcul suivant (230 € par classe). Le versement de la subvention résulte d'une convention de partenariat où la commune finance l'ensemble des projets de la coopérative.

Art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	211	EMDC	COOP SCOLAIRE CASANOVA	690	690
6574	211	EMDL	COOP SCOLAIRE ECOLE DU LOIR	690	690
6574	211	EMET	COOP SCOLAIRE ELSA TRIOLET	920	920
6574	212	EPGP	COOP SCOL ECOLE G PERI	2070	2070
6574	212	EPJC	COOP SCOLAIRE J CURIE	2300	2300

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

Les autres associations dépendent du service SECO (écoles)

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	025	SECO	UNION DES PARENTS ELEVES INDEPENDANTS	400	400
6574	025	SECO	FCPE	1255	1255
6574	025	SECO	PEEP SAINT-CHAMAS	1312	1312
6574	22	SECO	FOYER EDUCATIF COLLEGE MIXTE	1500	1500
6574	22	SECO	FOYER SOCIO-EDUCATIF LP	1000	1000
6574	22	SECO	FOYER LYCEE LES ALPILLES		80
6574	22	SECO	FOYER LYCEE COCTEAU		160

Mme TERACHER, Mme BRICOUT et M. MAGNAN se retirent du vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

JEUNESSE

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	40	SJEU	ASS. LES PETITS LOUPS	200	200

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

CEL

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	422	SCEL	RICOCHET	6500	6500
6574	422	SCEL	GRAINE DE CONTE	1550	1550
6574	422	SCEL	CJL	3692	4092
6574	422	SCEL	COMPAGNIE REMUE MENAGE	5471	5471
6574	422	SCEL	DANSE & CO	1100	1300
6574	422	SCEL	TENNIS CLUB	1811	1383
6574	422	SCEL	SOCIETE SPORTIVE ST CHAMAS	1211	1221
6574	422	SCEL	EOLE ET EVASION	576	576

Mme BRICOUT et Mme VIAL se retirent du vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

SPORT

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	40	SPOR	STE DE CHASSE COMMUNALE	8000	8000
6574	40	SPOR	TENNIS CLUB	7500	7500
6574	40	SPOR	A.P.P.A.T.	2500	2500
6574	40	SPOR	BOULE COMMUNALE DE ST-CHAMAS	3500	3500
6574	40	SPOR	BASE NAUTIQUE ST-CHAMAS	900	900
6574	40	SPOR	CLUB ALPIN France DE LA CRAU	400	400
6574	40	SPOR	CLUB CYCLOTOURISME LE FLAVIEN	800	800
6574	40	SPOR	CLUB JEUNESSE ET LOISIRS	15000	15000
6574	40	SPOR	CLUB TAURIN PAUL RICARD	1200	1200
6574	40	SPOR	DOJO CLUB	950	950
6574	40	SPOR	SHOTOKAN KARATE		598
6574	40	SPOR	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	650	650
6574	40	SPOR	SAINT-CHAMAS AVENTURE	1100	1100
6574	40	SPOR	SOCIETE SPORTIVE DE ST CHAMAS FOOT	16000	16000
6574	40	SPOR	LES SOUPAPES	250	250
6574	40	SPOR	LES ESTRASSES	500	500
6574	40	SPOR	ASS SAINT-CHAMAS TENNIS DE TABLE	175	175
6574	40	SPOR	SAINT-CHAMAS RUGBY XIII	960	960
6574	40	SPOR	ASS SPORTIVE DU COLLEGE	1187	1187
6574	40	SPOR	ASS SPORTIVE DU LP	300	300

Mme TERACHER, Mme VIAL, M. VALLETTE, M. MAGNAN et M. REYRE se retirent du vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

URBANISME

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	820	SURB	SUBVENTION 2009	22868	22868

Où l'exposé et après en avoir délibéré, la subvention est approuvée à l'**UNANIMITE**.

SOCIAL ET SANTE

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	520	SSOC	AIDES AUX SINISTRES	10000	9212
6574	520	SSOC	ASSOCIATION CARDIOLOGIE DE PROVENCE	300	300
6574	520	SSOC	DONNEURS DE SANG	1036	1036
6574	520	SSOC	ASSOCIATION RICOCHET	300	300
6574	520	SSOC	CTE DES AFFAIRES SOCIALES	6390	6390
6574	520	SSOC	ESPACE SANTE JEUNE	1500	1500
6574	520	SSOC	FRATERNITE SALONAISE	152	152
6574	520	SSOC	LA CHRYSALIDE	840	840
6574	520	SSOC	LA CHRYSALIDE	100	100
6574	520	SSOC	PASS'TEMPS	400	400
6574	520	SSOC	RAYONS DE SOLEIL	1000	1000
6574	520	SSOC	ESPOIR 13	152	152
6574	520	SSOC	UN ESPOIR POUR MAELISSE	500	500
6574	520	SSOC	SECOURS CATHOLIQUE	390	390
6574	520	SSOC	RESTO DU CŒUR	200	200
6574	520	SSOC	UNE CORDE POUR LA SANTE ET LA SOLIDARITE	250	250
6574	520	SSOC	SOS MUCOVISCIDOSE	152	152
6574	520	SSOC	ALCIDIENNE	175	175

Mme BRICOUT, Mme GIUDICELLI et M. GARDIOL se retirent du vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à l'**UNANIMITE**.

AUTRES

art	fonct	serv	Association	2008	2009
6574	025	SDEP	A.D.I.R.P. BUCHENWALD-DORA	744	744
6574	025	SDEP	PLACE PUBLIQUE	300	300
6574	025	SDEP	PLACE PUBLIQUE (spectacle)	2000	2000
6574	025	SDEP	A.R.A.C.	500	500
6574	025	SDEP	AMICALE PERSONNEL COMMUNAL	19350	20640
6574	025	SDEP	ASS ANC. COMB. VICTIMES DE GUERRE	248	248
6574	025	SDEP	F.N.A.C.A.	244	250
6574	025	SDEP	FED NAT DES DECORES DU TRAVAIL	350	350
6574	025	SDEP	MEDAILLES MILITAIRES	350	350
6574	025	SDEP	SOUVENIR FRANÇAIS	250	250
6574	025	SDEP	SOUVENIR FRANÇAIS EXCEPTIONNEL		1250
6574	025	SDEP	UNC 13	175	175
6574	025	SDEP	DE FIL EN TALONS AIGUILLES	175	175
6574	025	SDEP	L'ECOLE DU CHAT DES ALPILLES	175	175
6574	025	SDEP	ETANG MAINTENANT	175	175
6574	025	SDEP	L'ETANG NOUVEAU	175	175
6574	025	SESP	SYNDICAT DES ARROSANTS CORNILLON	900	900
6574	020	SDEP	SOLIDARITE PAYSAN	152	152
6574	020	SDEP	ACOPA (olivier)	200	200
6574	020	SDEP	ASS NATIONALE DES RETRAITES (ANR)	175	175

Mme TERACHER, M. MAGAN et M. GRASSET se retirent du vote.

Oui l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à **l'UNANIMITE**.

Interventions :

Saint-Chamas Autrement : Le principe du vote global des subventions rend le vote difficile... Monsieur le Maire, vous nous avez annoncé votre décision de n'augmenter personne. ... Mais elles aussi vont subir la crise. Certaines se bâtent pour obtenir de multiples partenariats financiers et vont subir en cascade les coupes sombres budgétaires.

Nous aimerions que soit lancé une réflexion sur la façon dont nous pourrions éviter de nous trouver en position juge et partie lors des votes de ces aides.

Maintenant une question : Dans le tableau SPORT, une subvention est versée alors que nous n'en avons pas parlé en commission : celle de OFFSHORE PASSION, pour 1500 € ! Est-ce que les membres de la commission finance autour de la table sont au courant ?

Qui est cette association ?

D'où viennent-ils ?

Pourquoi et à quel titre demande t- ils 1500 € ?

Nous sommes un Site Natura 2000, nous avons une faune et flore remarquables...

M. GIMET : Les manifestations de ce type servent souvent à mettre en valeur l'étang qui est méconnu.

M. STEGER : C'est un sport de luxe. Doit on les aider ?

M. GIMET : je propose de retirer cette subvention à votre demande.

17. PARTICIPATION DE LA COMMUNE A DIFFERENTS ORGANISMES

Le rapporteur présente les différentes participations et cotisations :

article	organisme	libelle	2008	2009
6558	ADCCFF 13	COTISATION 2009	152,45	250,00
6558	CAUE	COTISATION 2009	1 340,00	1 450,00
6558	CLIC ALLIAGE	PARTICIPATION 2009	1 341,00	1 341,00
6558	FONDATION DU PATRIMOINE	ADHESION 2009	250,00	250,00
6558	ADCCFF 13	ADHESION OFM 2009	50,00	50,00
6558	S.I.S.E.B.	PARTICIPATION 2009	402,19	420,00
65733	DEPARTEMENT 13	FSL	1 998,30	2 220,00
65733	AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE	COTISATION ATD 2009	1 684,75	1 750,00
65738	UNION DES MAIRES	COTISATION	1 197,21	1 223,45
65738	TRANSPORT MOBILITE SOLIDARITE	PARTICIPATION 2009	999,00	1 090,00
65738	MISSION LOCALE	PARTICIPATION 2009	11 821,00	12 100,00
65738	S.I.A.N.P.O.U	PARTICIPATION 2009	4 125,00	8 000,00
65738	GRAIF	COTISATION 2009		53,00
65738	SPA SALON REGION	PARTICIPATION 2009	4 578,84	4 656,96
65738	OUEST PROVENCE INITIATIVES	COTISATION 2009	3 397,11	3 397,11
65738	SYNDICAT INTERCOMMUNAL LYCEE	PARTICIPATION 2009	600,00	600,00
65738	SMED 13	PARTICIPATION 2009	1 399,00	733,00
65738	S.I.A TOULOUBRE	PARTICIPATION 2009	18 967,00	18 967,00
65738	ANDES	COTISATION 2009	200,00	205,00

M. GIMET se retire du vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les participations sont approuvées à **l'UNANIMITE**.

Interventions :

Saint-Chamas Autrement : Pouvez-vous nous expliquer celle du SIANPOU, qui passe de 4125 € à 8000 € ? Pourquoi le SMED 13 tombe t-il de moitié ?

M. GIMET: une clé de répartition a été instituée à la création du Syndicat Intercommunal de 80 % à Miramas et 20 % à Saint-Chamas. Miramas a augmenté sa participation, nous augmentons la notre proportionnellement.

M. GRASSET : En ce qui concerne le SMED, la diminution s'explique par un budget excédentaire du syndicat.

18. ATTRIBUTION SUBVENTION AU C.C.A.S.

Il est proposé l'attribution d'une subvention de 120 000 € pour le fonctionnement du C.C.A.S. Elle sera imputée sur le compte 65716.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, la subvention est approuvée à **l'UNANIMITE**.

Interventions :

Saint-Chamas Autrement : Compte tenu de cette période de crise considérable dans laquelle nous rentrons ce budget aurait pu être augmenté.

M. GIMET : Si besoin, on fera face en votant une nouvelle subvention.

RAPPORTEUR M. DELANOIX

19. ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS FACADES

Vu la commission d'urbanisme,

Le rapporteur rappelle à l'assemblée qu'il a été prévu un crédit au compte 6574 afin d'attribuer en cours d'année les subventions pour les travaux de réfection de façades

Le rapporteur rappelle également que la part de la subvention Mairie est chaque fois abondée du tiers par le Conseil Régional.

En conséquence, le rapporteur propose les paiements des dossiers élaborés et vérifiés par le service urbanisme à :

Monsieur Gérard MELANIE

Domicilié 5 rue Lafayette à Saint-Chamas

Pour des travaux situés 6 rue Marcel Roustan à Saint-Chamas

Le montant de la subvention est égal à 1 372 €

Monsieur DELMOTTE François

Domicilié 59 rue de la Fraternité à Saint-Chamas

Pour des travaux situés 59 rue de la Fraternité à Saint-Chamas

Le montant de la subvention est égal à 1 372 €

Madame CORBISIERO Joséphine

Domiciliée 22 rue du 4 Septembre à Saint-Chamas

Pour des travaux situés 22 rue du 4 Septembre à Saint-Chamas

Le montant de la subvention est de 228 € 76

Le rapporteur demande à l'assemblée d'approuver l'attribution de ces subventions.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les subventions sont approuvées à **l'UNANIMITE**.

20. DENOMINATION DE CHEMINS COMMUNAUX

Vu la commission d'urbanisme,

Vu l'article L 2213-28 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de numéroter les habitations du village pour faciliter les interventions des sapeurs pompiers, la distribution du courrier et de diverses livraisons,

Le rapporteur informe l'assemblée qu'il est nécessaire de nommer des chemins ruraux, du quartier Boisgelin et Rabeirolles pour la mise en place de la numérotation métrique.

Il est donc proposé de dénommer deux voies :

- rue des Moulières
- impasse de l'Acqueduc

Plan ci-joint.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, les dénominations des chemins sont approuvées à **l'UNANIMITE**.

Département :
BOUCHES DU RHONE

Commune :
SAINT CHAMAS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
AIX EN PROVENCE 2
Hôtel des Impôts foncier 10, Avenue de la Cible (Quartier Saint-Jérôme)
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
tél. 04 42 37 54 26 -fax 04 42 37 54 77
cdif.aix-en-provence-2@dgi.finances.gouv.fr

Section : AE

Échelle d'origine : 1/1000

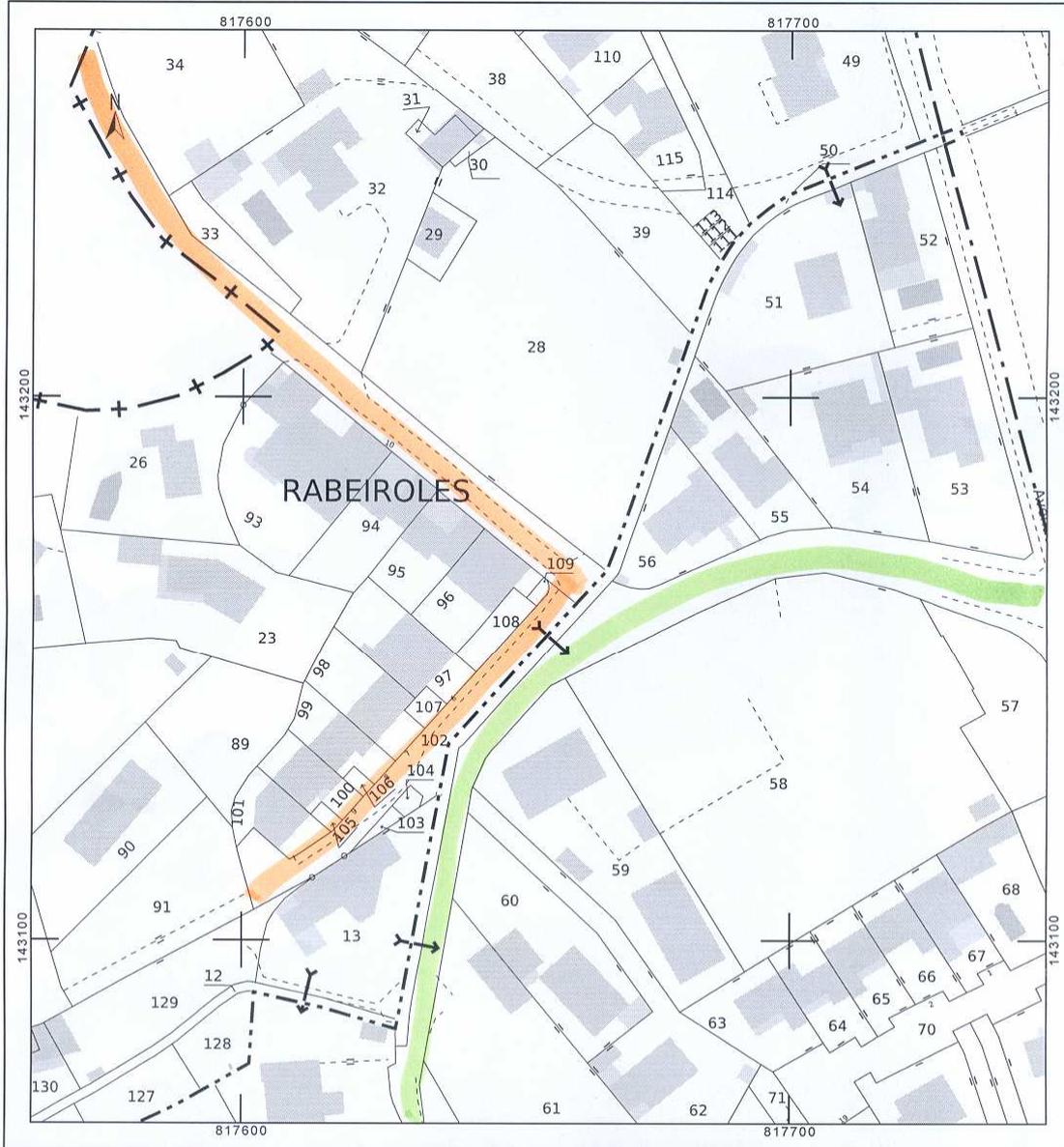
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 05/03/2009
(fuseau horaire de Paris)

©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



21. ACHAT COMMUNE/LAMBIE

Vu la commission d'urbanisme,

Le rapporteur informe l'assemblée que la Commune a exercé son droit de préemption le 02/02/2009, sur la vente d'un bien se composant d'un garage de 50 m², situé Boulevard Pasteur, parcelle AB 99 et ceci afin de réaliser un équipement public. Ce bien vendu 15000,00 € a été évalué par les Domaines 17000,00 €.

La Commune souhaite acquérir ce bien au prix de 15 000 €

Le rapporteur propose d'autoriser

Où l'exposé et après en avoir délibéré, l'assemblée autorise le Maire à effectuer cet achat et à signer toutes les pièces afférentes à cette transaction à **28 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.**

M. DELANOIX : Nous avons préempté pour créer un équipement collectif.

RAPPORTEUR M. REBOUL

22. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PROXIMITE 2009 : DIVERSES VOIRIES COMMUNALES

Vu l'avis de la commission,

Le rapporteur informe l'assemblée de la nécessité d'effectuer plusieurs travaux de réfection de voiries communales, notamment sur des chemins détériorés et des voies endommagées ou déformées, suivantes :

- ✓ Rue M. Labalette
- ✓ Avenue Adam de Crapponne : lotissement du pont Flavien
- ✓ Avenue Adam de Crapponne : Impasse Jean Giono

Le rapporteur propose de solliciter un aide auprès du Conseil Général, dans le cadre des travaux de proximité.

Plan de financement :

Coût total des travaux : **79 241.02 € H.T**

Plan de financement :

Conseil Général : **60 000.00 € H.T**

Commune : **19 241.02 € H.T**

Où l'exposé et après en avoir délibéré, l'assemblée décide à **l'UNANIMITE.**

- **D'approuver** lesdits travaux
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité.
- **D'adopter** le plan de financement.

Interventions :

M. MAGNAN : Il y a des nids de poules sur l'accès à la gare.

M. GIMET : Une campagne de "réemploi partiel" est en cours.

RAPPORTEUR Mme GUINET

23. TARIFS VACANCES DE PAQUES

Vu l'avis de la commission,

Le rapporteur propose deux animations sportives pendant les vacances de Pâques du lundi 27 au jeudi 30 avril 2009 de 9 h 00 à 17 h 00

1/ Un stage Multisports au complexe sportif du Molleton qui sera ouvert aux 6 à 14 ans. Le rapporteur propose que la participation financière de :

- 10 euros par semaine et par participant de la commune,
- 30 euros pour les extérieurs.

2/ Un stage Nautique à la base de voile qui sera ouvert aux 6 à 14 ans. Le rapporteur propose que la participation financière de :

- 10 euros par semaine et par participant de la commune,
- 30 euros pour les extérieurs.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, l'assemblée approuve ces tarifs à **l'UNANIMITE**.

RAPPORTEUR Mme GIUDICELLI

24. TARIF STAGE VACANCES DE PRINTEMPS ORGANISE PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES 114 BOUCANS » :

Vu l'avis de la commission jeunesse,

Le rapporteur présente à l'assemblée le projet de stage « Art Urbain » s'inscrivant dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs des « 114 Boucans », concernant les jeunes de 11 à 15 ans.

Semaine du 27 au 30 avril 2009 : Stage « Art Urbain »

Les jeunes seront accueillis à la journée. Le repas sera fourni ainsi que le goûter. L'Association Espace Défis proposera une sensibilisation et une initiation à un ensemble d'ateliers : graffiti, aérograttage... L'association fournira tout le matériel et déplacera les intervenants plasticiens sur le lieu d'activité.

24 jeunes pourront participer au stage.

La participation demandée aux familles est de 35 € par enfant.

Le rapporteur demande à l'assemblée de valider ce projet et de fixer la participation financière à 35 €.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, l'assemblée approuve ces tarifs à **l'UNANIMITE**.